



Ad. E.

Me James O'Reilly, Ad. E.
O'Reilly & Associés
Montréal

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Me James O'Reilly, associé fondateur du cabinet, a orienté sa carrière dans le droit autochtone, en regard plus particulièrement aux droits ancestraux et aux droits issus des traités, des revendications territoriales et de l'autodétermination des peuples autochtones. Il plaide ses causes devant toutes les Cours du Canada, tant au Québec qu'en Alberta.

CONTRIBUTION

Me O'Reilly a été président du Jeune Barreau de Montréal (1972-1973). ● Il est membre de la *Law Society of Alberta* (depuis 1980). ● Il a contribué à l'émergence du droit autochtone au Québec et au Canada et est le premier avocat québécois qui a consacré sa carrière entière à la défense des droits des peuples autochtones. ● En 1988, il a participé à la rédaction du rapport d'un comité spécial de l'Association du Barreau Canadien intitulé *Le droit des autochtones au Canada : du défi à l'action*. ● De plus, il a donné de nombreuses conférences concernant le droit autochtone et a écrit de nombreux articles à ce sujet. ● Il a contribué à la formation de plusieurs avocats qui constituent aujourd'hui le cœur de ceux qui représentent au Québec les populations autochtones, ayant consacré d'innombrables heures en discussions et formations avec des étudiants, des stagiaires ou des avocats œuvrant à son bureau.

RAYONNEMENT

Il a été nommé Chef honoraire de la Nation crie Samson de l'Alberta. Il a été désigné par la Cour d'appel de l'Ontario comme *Amicus Curiae* dans l'important litige concernant l'affaire *Caledonia* en Ontario. Il a reçu un diplôme honorifique en droit de l'Université de Calgary pour ses activités auprès des peuples autochtones.